



Jardin public



Situation

Au cœur du Pays d'Auge, la commune de Lisieux se situe à l'est du département du Calvados, dans la vallée de la Touques. Le jardin public se trouve au centre de la ville, près de l'église Saint-Pierre. Son entrée est sur le boulevard Carnot.



Le jardin public vu du Palais Episcopal

DREAL/P. Gallineau

Typologie

Parc

Commune concernée

Lisieux

Surface

1 ha

Date de classement

Arrêté du 1^{er} décembre 1943

Histoire

Face au palais épiscopal, le jardin de l'Évêché est créé à l'initiative de l'évêque Matignon en 1704 par, dit-on, un élève de Le Nôtre. Il comprend trois parties : le parterre, le jardin des cygnes (ou des 5 jets d'eau) à l'ouest et le jardin des cascades, au-dessus à l'est. A la Révolution, les possessions de l'Église passent dans le domaine des biens nationaux et les jardins deviennent alors propriété du Conseil Général. Le « parterre » est transformé en jardin public tandis que les deux autres parties sont vendues pour créer des rues et des immeubles nouveaux. En 1829, le Conseil Général vend le jardin à la Ville de Lisieux. Il reste bien peu de chose des

anciens jardins épiscopaux qui sont laissés à l'abandon. La Ville y autorise même une vente d'herbe en 1833. Sa superficie diminue encore au profit de la voirie et de terrains à construire. A partir de 1833, la municipalité engage des travaux de réhabilitation. Le jardin est nivelé et en 1835 un bassin circulaire est créé au centre, il est entouré de parterres « à la française » disposés



Le jardin public en 1946

Archives du Calvados



symétriquement dans l'axe de l'ancien palais épiscopal. Des entrées sont aménagées avec escaliers, perrons et balustrades. L'église Saint-Pierre est classé Monument Historique sur la liste de 1840 et l'ancien palais épiscopal, devenu musée, est classé à son tour en 1921. Le jardin est classé parmi les sites en décembre 1943. Le rapport de classement le décrit brièvement : « *Il est composé d'un parterre à la française avec, au milieu, un miroir d'eau et de chaque côtés deux doubles rangées de fort beaux marronniers. Au fond du jardin s'élève une statue épaulée par un saule pleureur et par un bouquet d'arbres. Ce site mérite d'être conservé comme un souvenir du passé, pour son esthétique et surtout pour protéger les arbres qui l'encadrent. Il forme un premier plan remarquable au musée et à la cathédrale.* ». En 1982, les marronniers sont abattus pour cause de vétusté et remplacés par des platanes.



Le bassin circulaire

DREAL/PGalineau

Le site

Le jardin public de Lisieux se cache au nord de l'église Saint Pierre, en contrebas de l'ancien palais épiscopal. Entouré de maisons et d'immeubles de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle, le parc est légèrement surélevé par rapport aux terrains qui l'entourent. On ne peut y accéder qu'en gravissant quelques marches. Devant la terrasse du Palais le jardin s'étend sur une longueur de 1 300 m (jusqu'au boulevard Carnot) avec une largeur de 440 m. La composition « à la française » s'organise dans l'axe du bâtiment. Au centre, un bassin circulaire est entouré de

parterres en herbe disposés symétriquement avec des boulingrins bien conservés (parterres gazonnés en creux) dont le dessin est souligné par un liseré de sable se détachant sur le vert du gazon. Des massifs de fleurs décoratives colorent les pelouses de tons vifs. Autour du bassin, elles forment une couronne multicolore. Des statues et quelques arbres, ifs taillés en ogive et palmiers, sont disposés de part et d'autre de la composition centrale. Vers le boulevard Carnot, l'imposant monument aux morts en pierre blanche clôt la perspective. De chaque côté, les deux mails de

platanes ont prospérés depuis leur plantation en 1982, aujourd'hui ils sont magnifiques. Le mail Est, réservé aux jeux pour enfants, accueille en son centre le kiosque. Le mail ouest est plus intime avec ses plates-bandes engazonnées et ses bancs ombragés. Sur trois côtés le jardin est bordé de haies de thuyas taillées au cordeau qui isolent de la ville. La terrasse du palais épiscopal est longée par une plate-bande fleurie et une haie basse de thuyas interrompue à espaces réguliers par des charmes taillés en ogive.



Le mail ouest, le palais Episcopal et l'église Saint-Pierre

DREAL/PGalineau

Devenir du site

C'est un jardin public de centre-ville entretenu avec le plus grand soin par les services de la municipalité. Si l'esprit général du jardin a été conservé (boulingrins longés par deux mails d'arbres), les espèces végétales qui le composent et leur ordonnancement ne sont plus en rapport avec le jardin originel. Pourtant, son aspect actuel est très proche de celui qui existait au moment de la protection, rien ne semble avoir bougé. Si la même attention continue de lui être portée, le jardin subsistera encore longtemps dans cet état pour le plus grand plaisir des lexoviens qui sont nombreux à le fréquenter dès que le soleil est de sortie.

- Les travaux susceptibles de modifier ou détruire l'aspect ou l'état des lieux sont soumis à autorisation spéciale délivrée par le ministre chargé des sites ou le préfet de département (articles L341-10 et R341-10 du code de l'environnement).
- Le camping et le stationnement des caravanes sont interdits, quelle qu'en soit la durée, conformément aux dispositions des articles R111-42 et 38 du code de l'urbanisme.
- La publicité est interdite (article L581-4 et suivants du code de l'environnement).
- La limite du site doit être reportée dans le document d'urbanisme en tant que servitude d'utilité publique opposable aux tiers (articles L126-1 et R 126-1 du code de l'urbanisme).